

Domaine Sciences Techniques santé, Mention Bâtiment et Construction Spécialité Construire Ecologique

RNCP14464 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	230n
Code(s) ROME	F1103, F1104
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Strasbourg

<http://www.unistra.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Titulaire de la Licence Professionnelle "Construire écologique", le diplômé sera amené à collaborer avec l'ensemble des acteurs concernés par l'éco-construction tant en phase préalable de projet qu'en phase opérationnelle. Il devra apporter une assistance opérationnelle en ce qui concerne les Eco-Matériaux et l'Eco-Construction pour des projets de constructions neuves et des projets de rénovation, être en mesure d'apporter une assistance opérationnelle à un architecte ou à un maître d'ouvrage dans le cadre de projets d'architecture Energie positive, Energie zéro ou Basse Consommation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- s'intégrer dans des équipes de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre sensibilisées par l'éco-architecture,
- être un acteur ressource quant aux questions élargies d'éco-conception tant d'un point de vue technique que d'un point de vue socio-économique, des procédures réglementaires, des normes de sécurité et de la législation,
- être un acteur qui puisse assumer de façon compétente les nécessaires échanges entre les différents partenaires techniques, financiers d'une opération intégrant des matériaux et des dispositifs écologiques,
- avoir la maîtrise des énergies et savoir apprécier les valeurs techniques en termes d'isolation thermique, de chauffage, de renouvellement d'air, etc.,
- savoir proposer des choix technico-économiques,
- maîtriser un projet en éco-construction de façon méthodologique en sachant définir et conduire des projets éco-responsables.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

domaine de l'éco-construction

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Maîtrise d'ouvrage : Assistants à la conception auprès de la maîtrise d'ouvrage, Chargés d'opération,
- Maîtrise d'œuvre : Assistant à la conception auprès de la maîtrise d'œuvre, Définition et conduite d'affaires,
- Collectivités territoriales : Chargés de mission, Assistant services territoriaux,

- Entreprises : Assistant technique, chargé d'affaires d'éco-production, définitions et conduite d'opérations...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 540 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 703
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements, jury nommé par le président de l'université

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

jury de diplôme

COMPOSITION DU JURY — VAE

Par la procédure de VAPP : commission nommée par le Président de l'Université et décision prise par le Président de l'Université (article 8 du décret n°85-906 du 23 août 1985)

Par la procédure de VAE : Jury nommé par le Président de l'Université composé d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels (Décret 2002-529 du 16 avril 2002 en application des articles L. 613-3 et 613-4 du code de l'éducation)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14464/>